

Recherches sociographiques



Polémique

Nicole Gagnon et Renaud Santerre

Volume 39, numéro 2-3, 1998

Québec et Canada : deux références conflictuelles

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/057238ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/057238ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Gagnon, N. & Santerre, R. (1998). Compte rendu de [*Polémique*]. *Recherches sociographiques*, 39(2-3), 509–512. <https://doi.org/10.7202/057238ar>

POLEMIQUE

RECTIFICATIF SUR LES ORIGINES DU DÉPARTEMENT D'ANTHROPOLOGIE À LAVAL

« Il importe que ces vérités sortent de l'ombre », estime Renaud Santerre. Peut-être dois-je alors y faire ma part, en rectifiant trois erreurs que contient son propos sur les origines du Département d'anthropologie à Laval. (« Compte rendu » des *Mélanges Marc-Adéland Tremblay, Recherches sociographiques*, XXXVIII, 3, 1997, p. 549.) Ceci en m'excusant à l'avance d'ennuyer le lecteur avec des détails : c'est qu'avec de petites erreurs, on peut parfois fabriquer de grosses contre-vérités.

1. « Contrairement à certaines émules de Durkheim qui ont rêvé d'une école québécoise de sociologie [...] ». La seule personne que je connaisse à avoir porté ouvertement pareil rêve en ses jeunes années est moi-même. Or je n'ai, hélas ! lu Durkheim que sur le tard, et encore, bien incomplètement ; ma référence était l'École de Chicago. Évidemment, ce n'est pas à moi que Santerre fait ici allusion, mais à feu l'Ombre du Père, lequel fut durkheimien le temps d'une thèse de maîtrise. Et lequel écrivait en 1960, dans une réplique à Léon Lortie : « qu'on nous laisse en paix avec cette "école de Québec" [...] il règne au sein de la Faculté des sciences sociales de Québec de grandes divergences idéologiques, que tous les professeurs tâchent de conserver comme un bien précieux. » (*Recherches sociographiques*, I, 2, p. 231.)

2. Que serait-il « advenu de l'anthropologie québécoise si le doyen d'alors et le Conseil de l'université, au lieu de créer un nouveau département, avaient entériné la pétition des sociologues et nous avaient fait disparaître de la carte universitaire ? », écrit Santerre. La pétition en question, qui daterait de décembre 1969, a été à toutes fins pratiques entérinée. Il s'agissait d'une simple demande de divorce, en raison d'un climat départemental pourri : rattacher la section d'anthropologie à l'autorité directe du doyen, en attendant qu'un nouveau statut lui soit reconnu. Comme j'ai déjà exposé la teneur de cette pétition, que j'avais en mains pour rédiger mon « Histoire du département de sociologie... », la distorsion histori-

que sur ce point est mal excusable. (Voir : Albert FAUCHER (dir.), *Cinquante ans de sciences sociales à l'Université Laval*, 1988, p. 117.) Et j'ajouterai, mais cette fois de mémoire : c'est un assistant de sociologie qui a fait immédiatement valoir auprès du doyen que la bonne solution était de créer un département autonome pour l'anthropologie, comme le recommandera un comité facultaire un mai 1970. (Il s'agit de Pierre Galipeau, qui n'est pas difficile à rejoindre si on croit utile de vérifier là-dessus mes souvenirs.)

Il est bien possible que Santerre ait dans ses dossiers une lettre datant officiellement sa démission comme secrétaire de la rédaction à *Recherches sociographiques* de quelque part en 1970. Ou encore, il s'est fié à la nomenclature en couverture intérieure de la revue, qui est un indice trompeur. Car pendant de longues années, je n'ai pas eu les coudées franches pour mettre à jour cette nomenclature, la décision de faire disparaître les faux-semblants relevant de directeurs peu empressés de couper officiellement les ponts. Santerre en aurait déduit, la mémoire lui faisant faux bond, que c'est « sous sa responsabilité que *Recherches sociographiques* consacrait en 1970 [...] tout un numéro thématique à l'ethnographie de la Côte Nord du Saint-Laurent ». C'est la première nouvelle que j'en ai. À titre de corédacteur, je sais de mémoire claire qu'il a été responsable de deux numéros de *Recherches sociographiques*, le 3 de 1968 et le 1 de 1969, pour lesquels je ne lui ai fourni qu'une mince assistance. Dès le numéro 2-3 de 1969, consacré aux « idéologies au Canada français », cependant, j'ai assumé seule le travail de rédaction à la revue. Santerre aurait-il repris ses fonctions à l'hiver 1970, alors que sociologie et anthropologie faisaient chambre à part et qu'il menait lui-même le bon combat contre le pouvoir de la discipline adverse ? Outre que ce soit difficilement plausible, je crois bien me souvenir avoir moi-même fait affaire avec Marc-Adélar Tremblay, concepteur et premier responsable du numéro thématique en question. Il y a aussi Paul Charest ou Yvan Breton que j'ai bien dû contacter pour des questions d'édition de leur article respectif et qui s'en souviendraient peut-être. Ou André Lepage, cosignataire du texte liminaire. À rejeter un coup d'œil sur le produit, je ne peux prétendre y reconnaître à l'évidence ma griffe, ce qui m'a fait douter. J'ai pourtant toujours su qu'à part son titre de rédacteur en couverture intérieure, Santerre était alors absent du décor de la revue et de la « responsabilité » du numéro sur la Basse-Côte-Nord, paru vraisemblablement en juin 1970.

Nicole GAGNON

*Département de sociologie,
Université Laval.*

À PROPOS DE DISTORSION HISTORIQUE

À trop rapidement « rectifier trois erreurs que contient (mon) propos sur les origines du département d'anthropologie à Laval », ma collègue et jadis *co-laboratrice* au *Carabin* et à *Recherches sociographiques*, Nicole Gagnon, semble vouloir imposer une vision unitaire de la vérité, la sienne, et oublier qu'en matière historique c'est à la postérité de juger d'après les visions parcellaires, complémentaires, voire contradictoires des acteurs sociaux impliqués dans un conflit.

Dans cette « simple demande de divorce » qu'évoque le rectificatif de Nicole, dont le résultat « heureux » pour les anthropologues aurait été la création de leur département en octobre 1970, le lecteur de *Recherches sociographiques* comprendra aisément que la vision d'une des dix signataires de la pétition du 23 décembre 1969, restés maîtres de l'entièreté du département de sociologie et d'anthropologie (locaux, budgets, secrétaires et revue), ne peut coïncider exactement avec celle de l'un des leaders de la contestation, qui ont occupé pendant trois semaines les locaux du décanat et de l'Institut supérieur des sciences humaines, où se trouvaient les bureaux de Fernand Dumont, à la fois directeur de l'ISSH et de la revue *Recherches sociographiques*.

C'est dans ces mêmes bureaux occupés que vers la fin de février ou le début de mars 1970 j'ai porté au directeur ma démission comme co-secrétaire, estimant que les anthropologues n'avaient pas à contribuer à une revue qui ne leur appartenait plus, même pas en co-propriété comme c'était le cas depuis 1961. M'exprimant à sa manière très humaine ses regrets pour la décision prise, Fernand Dumont me fit alors parvenir une lettre assez chaleureuse de remerciements. Le numéro double (XI, 1-2, 1970) sur « la Basse-Côte-Nord du Saint-Laurent », auquel ont travaillé comme d'habitude les trois responsables, mais dont j'ai assumé, je le maintiens, la responsabilité principale, se trouvait alors sous presse et a dû sortir au printemps 1970.

Le numéro suivant (XI, 3, 1970) sur « les Îles-de-la-Madeleine », également anthropologique, se trouvait en chantier et l'équipe des trois responsables en avait confié la responsabilité principale cette fois à la sociologue Nicole Gagnon, en partie parce que c'est son frère Gabriel Gagnon, alors en transition à Montréal du département d'anthropologie à celui de sociologie, qui parrainait la recherche aux Îles comme Marc-Adélarde Tremblay sur la Côte-Nord. L'implication des trois membres de l'équipe de direction dans chacun des numéros n'excluait donc pas une responsabilité particulière pour tel numéro. Le travail dans cette équipe s'est toujours fait dans la plus grande harmonie et aucune décision ne se prenait sans unanimité.

Nicole a beau torturer sa mémoire à propos du numéro double sur la Côte-Nord, dont elle me dispute la responsabilité, elle ne peut « prétendre y reconnaître à l'évidence (sa) griffe », ce qui ne l'empêche pas d'avoir « toujours su qu'à part son titre de rédacteur en couverture intérieure Santerre était alors absent du décor de la revue ». Au lecteur de juger de cette *science infuse* et de ce titre de *rédacteur* que je n'ai jamais porté ni réclamé.

Renaud SANTERRE

*Département d'anthropologie,
Université Laval.*